

Philosophiques

philosophiques

Hilaire de Poitiers, *La Trinité*, traduction française de Mgr Albertus Martin, coll. « Les Pères dans la foi », Paris, Desclée de Brouwer, 1981, trois tomes.

Claude Gagnon

Volume 10, numéro 2, octobre 1983

Le marxisme cent ans après Marx

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/203237ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/203237ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, C. (1983). Compte rendu de [Hilaire de Poitiers, *La Trinité*, traduction française de Mgr Albertus Martin, coll. « Les Pères dans la foi », Paris, Desclée de Brouwer, 1981, trois tomes.] *Philosophiques*, 10(2), 409–411.
<https://doi.org/10.7202/203237ar>

COMPTES RENDUS

Hilaire de Poitiers, *La Trinité*, traduction française de Mgr Albertus Martin, coll. « Les Pères dans la foi », Paris, Desclée de Brouwer, 1981, trois tomes.

par Claude Gagnon

Cette édition française du *De Trinitate*, événement littéraire d'importance mondiale, mérite d'être décrite dans ses objectifs et la qualité de sa réalisation, car cet ouvrage s'imposera comme une grande production de l'érudition québécoise en matière religieuse.

En effet, Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, nous offre aujourd'hui la première traduction française du traité de *La Trinité* rédigé au cours du IV^{ème} siècle de notre ère par St-Hilaire, évêque de Poitiers, l'un des premiers évêques de l'histoire de France. L'évêque de Nicolet rend accessible au vaste public des lecteurs francophones l'énorme traité latin en 12 livres rédigé il y a plus de 1 600 ans par le théologien Hilaire. Et nous avons bien droit aux expressions superlatives pour exprimer notre admiration devant une telle entreprise littéraire.

Le traité sur la Trinité fut rédigé, nous disent les biographes, dans le but polémique de combattre l'hérésie de l'arianisme, doctrine qui niait la divinité du Christ et qui déchira l'Église d'Orient. L'évêque de Poitiers entreprend de réfuter les arguments de l'arianisme, point par point, référence par référence ; le ton de l'auteur est celui d'un habile orateur dialecticien et sa démarche, celle d'un théologien qui se tient collé aux textes sacrés galvaudés par les adversaires et dont l'interprétation doit être révisée dans le détail. Le théologien en profite pour définir au passage les paradigmes des autres hérésies de l'époque : le sabellianisme qui proposait de réduire le mystère de l'incarnation à une simple « extension » de Dieu le Père sans naissance véritable d'un Fils, le courant gnostique des valentiniens projetant la division sexiste sur la substance divine, le manichéisme prônant le dualisme théologique. Mais la première victime d'Hilaire est l'arianisme dont l'ensemble de la doctrine constitue le matériau principal de la réfutation ; « Dieu, né de Dieu » répète sans cesse Hilaire, afin de substituer une formule positive aux dénégations des ariens. Le premier écrivain latin de l'Église occidentale brille par la souplesse de son intelligence. L'arianisme réduit l'engendrement du Christ à une « création » faisant évidemment que la créature ne peut en aucune façon revendiquer la consubstantialité avec son créateur. Le théologien

répond en reprenant la définition du concept de naissance et montre que l'Évangile et les apôtres enseignent qu'il y a toujours eu un Père et qu'il y a toujours eu un Fils (Éd. Martin, p. 54) ; l'inexistence du Fils, les ariens se sont-ils aperçus de ce vice de forme dans leur raisonnement, entraînerait l'inexistence du Père puisque ce dernier ne pourrait, sans fils, être père. À cet effet, Hilaire énonce dès le livre II : « Voyons, peut-on falsifier la Vérité lorsqu'on entend le nom de Père ? La nature du Fils n'est-elle pas incluse dans ce nom ? » (Éd. Martin, p. 63).

Cette considération d'ordre linguistique n'est qu'un exemple du type de méditation qu'Hilaire entreprend sur les textes sacrés et sur les textes qui s'y opposent. Nous avons en effet affaire à une réflexion authentiquement philosophique sur le langage ; à mon avis, il s'agit de l'apport principal de cet auteur à l'histoire de la philosophie patristique qui constituera, pour les intellectuels du Moyen Âge, l'horizon théorique du questionnement de ces derniers. Les considérations et remarques d'Hilaire sur le langage abondent ; il y voit une perspective riche et positive pour le croyant dans la défense de sa foi : il dit « celui qui poursuit l'infini de sa foi aimante, même s'il ne l'atteint jamais, profitera pourtant de sa recherche. Il y aura gagné d'avoir approfondi le sens des mots » (Éd. Martin, p. 72). Son intuition de l'importance du langage dans l'écriture aussi bien que dans la lecture déborde cependant les effets d'une influence et annonce les assises de la très lointaine philosophie moderne. À preuve cet énoncé qu'on croirait échappé de la bouche d'un anthropologue whorfien de notre siècle : « Oui, tout autre est ce que l'on comprend, tout autre est ce que l'on voit ! » (Éd. Martin, p. 85). C'est pourtant un évêque de l'Antiquité qui parle et qui explique, par le langage, tout le problème de l'hérésie ; Hilaire écrit : « Il en est en effet, qui interprètent la simplicité des paroles divines selon le sens qui leur plaît (. . .) attribuant aux mots une signification différente de celle qu'ils expriment. Car l'hérésie ne vient pas de l'Écriture, mais de la manière dont on l'entend » (Éd. Martin, p. 63). Tout le déploiement de la démonstration du théologien contre les adversaires respire cette modernité dans l'argumentation et la perfection pointilliste de son entreprise nous transmet l'atmosphère bouillonnante du débat en nous proposant une méthode de lecture qu'on pourrait qualifier aujourd'hui de scientifique.

Le traité d'Hilaire est devenu une pièce d'archives de premier plan pour l'histoire du christianisme antique. Mais aucun des continuateurs de cet évêque de la France chrétienne primitive n'avait eu le courage de s'attaquer à ce monument spéculatif pour en donner une traduction française. Albertus Martin, notre contemporain, pasteur du diocèse de Nicolet et professeur de patristique, releva le défi il y a quelques années. Je dis quelques années par rapport au temps d'Hilaire mais je devrais dire plusieurs années puisque dès 1955, il avait achevé la traduction de l'ouvrage qui totalise, une fois imprimé, trois tomes de 200 pages chacun. Hélas, le manuscrit, comme le rapporte le père A.G. Hamman, devait sombrer avec toute la bibliothèque de l'évêque canadien dans l'éboulement de la ville riveraine de Nicolet. Un hasard, qui, à mon avis, relève davantage de la nécessité, permit de retrouver une copie à l'Université Laval et d'achever, avec l'aide du frère Luc Brésard de l'abbaye de Cîteaux, la publication du traité d'Hilaire en langue française.

Cette publication, sans être une édition critique, comporte suffisamment d'appareils pour guider le lecteur dans le fil de la démonstration d'Hilaire. Notamment l'Introduction qui comporte un résumé synoptique des 12 livres est un petit bijou de clarté et montre à quel point le traducteur a circonscrit le propos du théologien. En bref, nous avons un bel outil de travail pour enseigner à nos étudiants de niveau universitaire la place du *De Trinitate* dans l'élaboration de la spéculation qui constituera l'un des discours-types de la philosophie scolastique médiévale : beaucoup d'intellectuels médiévaux écriront à leur tour un *De Trinitate*.

St-Hilaire a été précédemment mis en rapport avec le Québec, non pas seulement par la municipalité de la rive-sud de Montréal qui porte son nom mais notamment lors de la proclamation de la famille Boily de Chicoutimi comme famille terrienne de l'année pour 1974. Dans son allocution adressée à la famille Boily, Monseigneur Cimichella, archevêque auxiliaire à Montréal, soulignait la souche poitevine de l'ancêtre des Boily et mettait en parallèle la ferveur religieuse de cette famille et l'influence séculaire de St-Hilaire. Qu'il nous soit permis aujourd'hui de mettre en rapport l'ampleur de l'enseignement magistral de l'évêque de Poitiers et l'ampleur de la transmission de cet enseignement par l'évêque de Nicolet qui nous offre aujourd'hui la traduction de ce texte profond et radical, dont l'intérêt historique n'a d'égal que la préoccupation pédagogique soutenue.

Département de philosophie
Université du Québec à Montréal